

Classes de découverte

Dossier de présentation

# Domaine de Lascroux

## Puycelsi

**CENTRE DE VACANCES  
“ DOMAINE DE LASCROUX ”  
81140 PUYCELSI  
TÉL : 05 63 33 11 30  
LASCROUX@LALIGUEFOL81.ORG**





1. SITUATION GEOGRAPHIQUE
2. PRESENTATION DU CENTRE
3. FONCTIONNEMENT DU CENTRE
4. ORGANISATION DU SEJOUR

## 1. SITUATION GEOGRAPHIQUE :



**CORDES SUR CIEL**



**CHÂTEAU DE PENNE**



**ALBI**

### SITUATION :

Le domaine de LASCROUX se situe en bordure immédiate de la forêt de Grésigne.

Entre les coteaux du vignoble millénaire de Gaillac, les causses du Bas-Quercy et les Gorges de l'Aveyron, s'étend la forêt de Grésigne. Convoitée de tout temps, cette forêt domaniale est aujourd'hui gérée par l'O.N.F. Elle couvre 3500 hectares où le charme, le hêtre et le résineux, côtoient les importantes futaies de chênes.

Le domaine de Lascroux est aux portes de Puycelsi, à 3 km, l'un des plus beaux villages de France et au cœur du pays des Bastides Albigeoises (Castelnau de Montmiral, Villeneuve sur Vère, Lisle sur Tarn...) et des villages médiévaux (Penne, Vaour, St Antonin Noble Val, Bruniquel...).

**Du printemps à l'automne :** de nombreux départs de balades sont possibles à partir du centre pour découvrir la forêt de Grésigne, sa faune et sa flore, ou atteindre les sentiers du patrimoine.

### ACCES :

#### Par le train :

Gare de GAILLAC : 25km

Gare de MONTAUBAN : 40km

#### Par la route :

**GAILLAC:** Prendre direction CAUSSADE (D964)

CASTELNAU de MONTMIRAL : D964 sur 10 km

**MONTAUBAN :** direction ST ANTONIN DE NOBLE VAL (D 958), à BRUNIQUEL prendre D 964 en direction de CASTELNAU de MONTMIRAL 12km.

D8 panneau PUYCELSI, au rond-point au pied du village direction Colonie de Lascroux 3km



## 2. PRESENTATION DU CENTRE :

**Les agréments : agrément Inspection Académique – agrément Jeunesse et Sports.**

### LES EQUIPEMENTS :

Le domaine de Lascroux s'étend sur 28 hectares de forêt et prairies limitrophes des parcelles de la forêt domaniale. Il constitue un véritable domaine de liberté et de sécurité pour les enfants.



Le centre se compose d'un corps de ferme, agrandi en 1983 et rénové par tranches successives de travaux depuis 2001, et de 5 chalets individuels.

### Un coin nuit : à l'étage

62 lits répartis en 2 unités d'hébergement ; l'une de 32 places en chambres de 2 à 6 lits et 1 infirmerie avec 2 lits. L'autre de 30 places en chambres de 2 à 8 lits. Les sanitaires complets sont à l'étage. Une grande salle d'activités ou classe. *(Les chaussures sont interdites à l'étage, penser à prendre des chaussons)*

### Un coin jour : rez-de-chaussée

Grand hall d'entrée avec toilettes et porte manteaux  
Une grande salle d'activités ou classe  
Une salle de restaurant  
1 salle d'activités  
Une laverie  
le bureau accueil



### EXTERIEURS

Jardin pédagogique et aromatique  
Compost et poubelles de recyclage pour les ateliers, Poulailier et ses occupants,  
Station d'épuration naturelle  
7 tentes marabouts de 8 places  
5 chalets de 5 à 7 places avec sanitaires complets  
Une piscine non chauffée (de mi-juin à septembre)  
Prairies pour s'amuser et zone construction de cabanes  
Salle à manger extérieure sous les tilleuls  
Un ciel sans pollution lumineuse (classes astronomie).

### MATERIEL D'ANIMATION

1 sono, jeux de lumières et un espace pour la boum  
*(Musique : vous devrez venir avec 1 clé USB, IPOD, CD ou ordinateur)*

### Image :

Un lecteur DVD, une grande télévision avec entrée USB

### MATERIEL PEDAGOGIQUE

Rallye photos dans le village de Puycelsi  
Jeux recyclés (dames, chamboule tout)  
Livres , dvd.

A noter que tout matériel léger (feuilles, ciseaux, stylos, colle, scotch feutres...) ainsi que les tabliers et matériel propre aux activités manuelles que vous souhaitez aborder lors des temps libres, sont à prévoir par vos soins avant l'arrivée du centre.

### MATERIEL SPORTIF

#### Sur le centre :

Panier de basket  
Table de ping-pong avec raquettes et balles  
Parcours permanent de course d'orientation  
Ballons  
Cartographie parcours d'orientation  
Itinéraire randonnée pédestre pour aller à Puycelsi

### ACTIVITÉS SPORTIVES

avec intervenants agréés, tarifs sur demande

- Escal'arbre sur des sapins de Sibérie : groupes de 10 enf maxi
- Tir à l'arc : groupe de 12 enf maxi
- Randonnée pédestre : avec sensibilisation à la faune et la flore.

#### Aux environs du centre :

avec intervenants agréés, tarifs sur demande + transports

- Spéléologie : groupe de 10 enf maxi
- Canoé kayak : groupe de 12 enf maxi

### MATERIEL GENERAL

Une borne WIFI est mise à disposition des enseignants.

**BLOG :** [www.ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com) ( vous pourrez imprimer sous forme d'album souvenirs votre séjour).

*Merci de venir avec votre ordinateur portable (prévoir un câble réseau).*





## L'équipe permanente sur place

- **Un directeur permanent coordinateur**

Il est chargé de s'assurer du bon déroulement des séjours. Il joue un rôle de conseil lors de l'élaboration du projet. Il est à l'écoute de chacun des séjours.

Il est chargé de la mise en place du planning d'activités en accord avec le projet pédagogique de l'enseignant.

Il gère les personnels salariés de la *Ligue de l'Enseignement Tarn*, coordonne les différentes interventions, effectue les commandes ainsi que la gestion financière et la liaison avec le siège de la Ligue à Albi.

- **Une cuisinière économe :**

Elle participe à l'apprentissage de la diversité alimentaire et au bien-être de chacun, elle est chargée d'élaborer les menus avec le directeur et passe ses commandes. Elle inclut sa cuisine au projet pédagogique du centre, qui consiste à travailler le plus possible les produits frais pour éveiller les palais des enfants et utiliser le compost pour nourrir le jardin.

- **Le personnel d'entretien et de service :**

Il participe à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation de nos objectifs éducatifs. Le personnel est formé aux normes HACCP.

- **Un encadrement spécifique en fonction de vos activités :**

Personnel titulaire de Brevet d'État pour les activités sportives ou de l'agrément Inspection Académique pour les ateliers thématiques.



### IMPORTANT

De plus en plus d'enfants souffrent d'allergies alimentaires. Elles peuvent présenter une dangerosité potentielle importante

En conséquence de quoi, nous demandons aux responsables de groupes de nous transmettre toutes les informations le plus en amont possible. En cas de PAI, nous devons en recevoir une copie. Nous garantissons la confidentialité des informations.

En dehors des aspects médicaux, nous nous adaptons au mieux aux convictions de chacun pour servir la nourriture adéquate. Si nous pouvons facilement supprimer un aliment, son remplacement ne permet pas toujours le maintien d'un strict équilibre alimentaire.

Fidèles à nos convictions, nous ne servons pas d'aliments certifiés religieusement.

## Extraits du règlement intérieur :

- Conformément à la réglementation, il est **INTERDIT** de fumer sur le site, dans et hors des locaux. Il existe un coin fumeurs destiné aux salariés, accessible aux adultes hébergés.
- Enfants/adultes retireront leurs chaussures, les rangeront dans les étagères consacrées à cet effet et mettront leurs chaussons pour monter dans les chambres et salles d'activités à l'étage.
- Les chewing-gum sont interdits dans les chambres.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### RESTAURATION :

Petit déjeuner : à partir de 8h

Déjeuner : 12h15

Diner : 19h



Les horaires sont modulables à condition d'en faire la demande avant votre arrivée.

### Les repas : moments importants de la journée.

-point de repère pour les plus jeunes

-moment vital et convivial pour les relations enfants/enfants et adultes/enfants.

**Moments éducatifs :** apprendre à se servir correctement en partageant, à goûter à tous les plats, apprendre à se tenir convenablement et manger dans le calme

Les repas sont pris en priorité en extérieur quand le temps le permet, sinon dans les 2 salles de restauration.

Les enfants participent à la vie du centre en débarrassant les tables.



Le personnel du domaine de Lascroux est chargé de la préparation et du service des repas.

Les encadrants des groupes sont chargés du déroulement du repas : vérifier que chacun mange, modérer le niveau sonore, respect du matériel et des locaux...

**Les pique-niques** sont à demander avant votre arrivée.

### 3. LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE :

#### Journée type indicative.

Les horaires en gras sont impératifs, les autres relèvent de votre organisation.

7h30-8h:	lever, toilette
<b>8h-9h :</b>	petit déjeuner
9h-12h :	classes ou activité découverte
<b>12h15-13h15 :</b>	déjeuner
13h15-14h :	temps libre ou temps calme
14h-17h30 :	classe ou activité découverte et goûter.
17h30-19h:	douches, temps libre, courrier...
<b>19h-20h :</b>	diner
20h-21h :	veillée (animée par vos soins, sauf si vous avez pris une prestation spécifique)
21h:	coucher des enfants

**ANIMATEUR : 6h50/jour -150€/jour**

**ASSISTANT(E) SANITAIRE : 6h50/jour -150€/jour**

#### Vie quotidienne :

7h40-9h, 12h-14h, 17h-20h, 21h-21h30

#### Journée type :

9h-12h, 14h-17h, 20h-20h50

#### Journée continue :

9h-12h, 14h-17h50



**Notre infirmerie est équipée de produits de 1<sup>ère</sup> urgence.**



**Cabinet médical  
Dr Sabadie et de Truchis**  
1 rue du pigeonier  
**81140 Cahuzac sur Vère**  
Tél : 05 63 33 92 52



**Pharmacie**  
Rue La Fayette  
**81140 Castelnau de Montmirail**  
Tél : 05 63 33 10 19



**Cabinet infirmier**  
26 rue La Fayette  
**81140 Castelnau de Montmirail**  
Tél : 05 63 33 12 20

#### SANTE-SECURITE-HYGIENE

- Le directeur du centre est titulaire du PSC1/AFPS.
- Si un enfant suit un traitement médical lié à l'alimentation, vous devez nous le signaler et nous fournir l'ordonnance.
- La délivrance des traitements est de votre responsabilité, vous devez être en possession des ordonnances. Nous mettons à votre disposition un frigo pour stocker les médicaments le cas échéant.
- Le bâtiment est sécurisé par une alarme incendie et des portes s'ouvrant uniquement de l'intérieur pour la nuit.
- En cas d'accident, le linge des enfants peut être lavé.
- Les lits sont à faire à l'arrivée et à défaire le matin du départ.
- Les chambres doivent être libérées au plus tard à 9h afin de permettre au personnel de les nettoyer.
- Le ménage des sanitaires et lieux communs est fait tous les jours. Les lavabos des chambres sont faits tous les jours, le sol est balayé si la chambre est rangée sinon, le personnel a pour consigne de passer à la chambre suivante.

## 4. ORGANISATION DU SEJOUR :

### Dispositions particulières aux sorties scolaires avec nuitée(s)

#### INITIATIVE :

L'initiative du projet relève du professeur de la classe ou de l'équipe pédagogique. Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école

#### PROCEDURE D'AUTORISATION

- 1) L'autorisation est délivrée par écrit, par l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale du département d'origine qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ de sortie scolaire avec nuitée(s) et de la fiche d'information pour les transports.
- 2) Le directeur d'école fait parvenir le **dossier complet** de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription dans un délai de **5 semaines** au moins avant la date prévue du départ lorsque celle-ci se déroule dans le même département, délai porter à **8 semaines** pour les classes séjournant dans un département différent.
- 3) Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'inspecteur de l'Éducation Nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogique à l'inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que le cas échéant, aux autres administrations concernées.
- 4) Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui ont lieu dans un autre département doivent recevoir l'avis favorable de l'Inspecteur Académique du département d'origine de recueillir cet avis, avant de délivrer l'autorisation de départ.
- 5) Les demandes d'autorisation avec nuitée(s) doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant, l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation, soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'Inspecteur de le l'Education Nationale, dans un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) se déroule dans le même département, délai porté à 3 semaines pour les sorties séjournant dans un département différent.

#### DISPOSITIONS MEDICALES :

Faire remplir aux parents une fiche sanitaire, et demander une autorisation écrite permettant au responsable de classe de prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident sur avis médicale, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale à l'enfant.

#### L'ENCADREMENT POUR LA VIE COLLECTIVE ET LE TRANSPORT :

**Ecole maternelle : 2 adultes au moins dont le maître de la classe quel que soit l'effectif de la classe.**

**Au-delà de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 enfants.**

**Ecole élémentaire : 2 adultes au moins dont le maître de la classe quel que soit l'effectif de la classe.**

**Au de-là de 20 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants**

**Le taux d'encadrement des élèves s'applique y compris dans le cadre du transport.**

Le chauffeur n'est en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement.

Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

#### LA MISE EN PLACE DE VOTRE SEJOUR PAR LE CENTRE

##### AVANT VOTRE SEJOUR :

Nous vérifions les disponibilités Une fois votre réservation effectuée, vous recevrez un devis et un planning des activités qu'il faudra nous retourner validé et signé.

Dès réception de votre devis signé, nous procédons aux réservations des activités.

**L'organisation de votre séjour est pour nous un véritable travail de collaboration.**

##### PENDANT VOTRE SEJOUR

Nous suivons scrupuleusement votre programme, nous mettons à votre disposition notre savoir-être et notre savoir-faire en matière d'organisation et d'animation.

##### APRES VOTRE SEJOUR

Nous assurons la qualité de nos prestations en vous demandant de remplir **un compte rendu de séjour**. Nous restons à votre disposition pour assurer dans la continuité la meilleure exploitation de votre séjour découverte.